



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**  
1, impasse des oliviers  
34480 – MAGALAS  
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

## **Compte rendu de la réunion du 31 Mai 2022**

**Membres présents : C. ARNOLD , M. CLAMOUSE, J. CLAMOUSE, M. CAUJOLLE, C. DURAND , G. ESTOPINA, JP LEGAY, B. SANCHEZ.**

**Membres absents : R. BALDELLON, F. DAVID, F. ILLIVI, P. PIERROT**

Début de la réunion à 18h 10

### **1° Les subventions ANS :**

Les demandes de subventions pour 2022 sont closes depuis le 25 avril 2022.

Quatre clubs (Fabrègues, Mireval, CT Védasien et les Bartassettes) et le Codep ont déposé un dossier. Ces derniers ont été validés par le CoDep puis, par le CoReg et seront examinés par la commission fédérale nationale courant juin.

Les bénéficiaires des subventions seront avisés durant l'été.

### **2° Etablissement de budgets prévisionnels :**

Les responsables des commissions qui désirent faire une demande de subventions pour 2023 doivent impérativement établir un budget prévisionnel avant le 31 août, afin que notre trésorier P. PIERROT puisse établir le budget prévisionnel qui doit être voté lors de la prochaine AG.

### **3° Relations avec les clubs et problèmes des randonnées :**

Après les deux dernières années perturbées par la crise sanitaire, le cours de nos activités a repris de façon presque normale.

Cependant cette année on constate :

\*19 clubs sur 44 que compte notre CoDep n'organisent pas de randonnée alors que selon la charte d'affiliation, les clubs se doivent de participer à la vie du CoDep et donc d'organiser au moins un de ces rendez-vous dominicaux par an.

\*5 randonnées initialement prévues au calendrier ont été annulées, dont certaines, au dernier moment pour des raisons plus ou moins crédibles.

C'est pourquoi le CoDep a décidé, afin d'avoir l'avis des clubs et de connaître les raisons de cette situation, d'envoyer un courrier aux Présidents de ces clubs et d'organiser en

Septembre une réunion avec ces mêmes Présidents pour trouver les solutions et remédier à cette situation.

#### **4° Déclaration dématérialisé des randonnées :**

Dorénavant et si le nombre de participants prévu est supérieur à 100 elle doit se faire informatiquement.

Afin de répondre aux attentes de certains, Guy Estopina a créé un document expliquant le fonctionnement du système et comment remplir une déclaration en ligne

Le lien permettant de consulter ce document sera mis en ligne sur le site du CoDep dans les tous prochains jours ainsi qu'un règlement type pour les randonnées et un bulletin d'inscription type.

Guy Estopina informera les clubs dès que tout sera mis en place.

Ceci permettra aux clubs de faciliter les déclarations et devrait nous éviter un maximum de questions et la surcharge des membres du CoDep.

#### **5° Le Trèfle :**

Jacques Clamouse va transmettre à B. Sanchez la convention signée avec Hérault Sport.

La commission VTT doit :

\*préparer la réponse au courrier d'Hérault Sport et la transmettre à J. Clamouse

\*fournir le bilan sportif et financier du Trèfle 2022 pour justifier l'emploi de la subvention ANS.

\*Préparer le budget prévisionnel pour le Trèfle 2023.

#### **6° La Vélocio :**

La Vélocio organisée avec l'aide du Conseil Départemental a connu un succès dépassant nos prévisions.

Il est dommage cependant que seules 7 personnes dont M. Caujolle aient participé à l'organisation de cet événement.

Il faudra pour les années à venir une mobilisation de **tous les membres du CoDep**.

Christian Arnold et René Baldellon doivent préparer un courrier à l'attention du Conseil Départemental pour demander le versement de la subvention de 2500€ qui nous a été accordée.

Ce même Conseil Départemental souhaite recevoir du CoDep un résumé de cette Vélocio ainsi qu'un album photo. Là aussi C.ARNOLD et R.BALDELLON sont chargés de réaliser cette tâche.

Pour la Vélocio 2023 une réunion sera prévue courant Septembre avec le Conseil Départemental et les municipalités concernées pour améliorer ce qui a été fait en 2022.

Il y a lieu dès à présent de réfléchir sur le projet de stèle .Cette dernière ne devant plus se trouver sur le domaine public nous demandons à R. Baldellon de voir les autorisations à obtenir et de faire des propositions chiffrées sur le projet.

B. Sanchez souhaite proposer en parallèle un parcours VTT. Accord du CoDep sur cette initiative.

C'est à la commission VTT de prendre les choses en main et de faire des propositions chiffrées.

### **7° Redevance d'occupation de l'espace public :**

Certains clubs et le CoDep pour la Vélocio ont reçu dernièrement un courrier du Conseil Départemental les informant de l'existence de cette redevance et de la volonté du Conseil Départemental de déroger à son application pour nos associations compte tenu du plan Hérault Vélo.

C. Arnold et J . P. Legay se sont documentés sur cette taxe dès que nous en avons eu connaissance. Pour l' instant il n'y a pas de soucis, mais nous devons rester vigilants.

Jacques Clamouse va adresser un courrier au Président du Conseil Départemental pour le remercier de cette exonération pour la Vélocio et pour lui demander un rendez-vous. En effet si cette taxe venait un jour à être appliquée cela créerait un frein supplémentaire à l'organisation de randonnées par les clubs, ce qui serait contraire au but recherché.

### **8° La journée des féminines :**

Elle a eu lieu cette année le 20 mai au départ de Bessilles sur un très beau parcours concocté par M. Caujolle.

Domage que seules 5 de nos féminines sur 150 licenciées se soient présentées. Heureusement quelques hommes se sont joints à elles.

La commission féminine va réfléchir à une nouvelle formule plus attractive peut être sur un week-end.

### **9° La formation :**

Mis à part une journée de formation « Dirigeant » mis en place par le CoDep, aucune nouvelle formation n'a été proposée.

F. David responsable de la commission formation doit se rapprocher de son homologue au CoReg J. P. Jolibert pour finaliser très rapidement un calendrier des diverses formations demandées par les clubs.

### **10° Le CoDep :**

J ;Clamouse a indiqué que ses mandats comme Président du CoDep et comme Président du CoReg étaient les derniers. En 2024 il ne se représentera pas.

Il demande à chacun des membres du CoDep de lui faire part rapidement de leur positionnement pour la prochaine olympiade 2024-2028 ( candidature et poste ). Il faut dès maintenant penser à l'avenir !

### **11° Questions diverses :**

P. Pierrot notre trésorier a fait état dans un message adressé à J. Clamouse, de difficultés avec la banque postale. Il doit régler ce problème au plus vite.

Il doit également faire le point des factures impayées à ce jour et informer les destinataires du règlement de la cause de ce retard.

Enfin J. Clamouse demande que lui soit transmis au plus tôt la compta au 31 mai 2022.

Dernier point évoqué, la réunion CoReg- CoDep du 11 juin 2022 :

J. P. Legay a transmis à tous les membres une fiche à compléter .

Merci de m'adresser vos remarques d'ici la fin de la semaine 22.

Fin de la réunion à 20h 15 .

**Le Président J. Clamouse**

Handwritten signature of J. Clamouse in black ink, featuring a stylized 'C' and 'f'.

**Le secrétaire J. P. Legay**

Handwritten signature of J. P. Legay in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical line and a small 'm'.